

DES BANLIEUES EN ACTION, DES AGGLOMÉRATIONS EFFICACES

Vendredi 15 octobre 2010

Salle des Fêtes Louis Aragon, Trélazé

9h Ouverture des travaux

- **Marc Goua**, député, maire de Trélazé
- **Jean-Claude Antonini**, maire d'Angers, président de la CA d'Angers, vice-président de l'AMGVF
- **Claude Dilain**, maire de Clichy-sous-Bois, président de la CA Clichy-Montfermeil, président de Ville et Banlieue

9h30-10h45 Quelles agglomérations voulons-nous construire ? avec quelles solidarités ?

- **Dominique Gillot**, maire d'Eragny-sur-Oise, 1ère V-P du conseil général du val d'Oise
- **Xavier Lemoine**, maire de Montfermeil, vice-président du CNV
- **François Pupponi**, député, maire de Sarcelles
- **Emilie Thérrouin**, adjointe au maire d'Amiens, membre du bureau du FFSU

10h45-12h Quels projets urbains, quelles formes d'habitat souhaitons-nous ?

- **Jean-Yves le Bouillonnet**, député, maire de Cachan, président de Paris-Métropole
- **Hervé Chevreau**, maire d'Epinay-sur-Seine, V-P de Plaine-Commune
- **Patrick Jarry**, conseiller général, maire de Nanterre

12h-13h15 Quels dispositifs de travail élus/professionnels pour des politiques complexes ?

- **Jean-Paul Lebas**, président de l'ACAD
- **Gilles Leproust**, 1er vice-président de Le Mans Métropole, maire d'Allonnes
- **Jean Touzeau**, maire de Lormont, vice-président du Conseil général de la Gironde

13h15-14h15 Buffet sur place

14h15-15h30 Comment articuler développement durable et politique de la ville ?

- **Nathalie Appéré**, 1ère adjointe au maire de Rennes, vice-présidente du CNV
- **Catherine Arenou**, maire de Chanteloup-les-Vignes
- **Marcel Belliot**, délégué général de la FNAU
- **Chantal Duchène**, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine

15h30-16h Conclusions par **Claude Dilain**, président de Ville et Banlieue

animateur des débats : Stéphane Bugat, journaliste et consultant

Ville & Banlieue à Trélazé

15 octobre 2010

**Des banlieues en action,
des agglomérations efficaces**

Ouverture des travaux	2
Quelles agglomérations voulons-nous construire ? avec quelles solidarités ?	9
Quels projets urbains, quelles formes d’habitat souhaitons-nous ?	18
Quels dispositifs de travail élus/professionnels pour des politiques complexes ?	24
Comment articuler développement durable et politique de la ville ?	31
Clôture des travaux	38

Ouverture des travaux

Marc Goua, député, maire de Trélazé

Avant de vous présenter notre ville, je voudrais vous remercier pour l'honneur que vous nous faites d'avoir choisi Trélazé pour cette Assemblée générale de notre association Ville & Banlieue, au moment où nos collectivités sont à un tournant de leur histoire.

Réforme de l'organisation territoriale, suppression de la taxe professionnelle, gel des crédits de l'Etat, retrait programmé de la CAF, incertitude sur les mécanismes de péréquation, tels sont les défis auxquels les collectivités sont confrontées et qui risquent de mettre en péril nos villes et nos intercommunalités qui connaissent déjà des difficultés importantes : financières, sociales, économiques !

Nous aurons l'occasion d'en débattre au cours de cette journée et nous espérons que des réponses positives des pouvoirs publics, dans le sens d'une plus grande solidarité nationale et d'une plus grande solidarité de proximité, nous seront données dans les prochaines semaines, les prochains mois. Il n'est pas interdit de rêver et d'espérer !

Quand vous avez reçu l'invitation, vous vous êtes demandé où se situait Trélazé. Après avoir repéré la proximité d'Angers, votre interrogation a été encore un peu plus grande car, de l'Anjou, vous ne connaissiez que "la douceur angevine" et les bords de Loire.

Trélazé est une ville de banlieue anachronique dans le paysage de l'Anjou. Située dans la première couronne de l'agglomération angevine, Angers Loire Métropole, elle a été façonnée par le schiste et l'extraction de l'ardoise. Le schiste et l'ardoise ont modelé le paysage et contraint l'urbanisme. Il faut dire que, selon la tradition, l'ardoise est extraite depuis 1406 aux carrières de Tirepoche, Champ Robert, Bouc Cornu !

D'ailleurs, le poète angevin, Joachim du Bellay, écrivait en 1558, lors d'un séjour à Rome, le sonnet célèbre :

*"Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage.
Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palais romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine,
Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine".*

Sept siècles ardoisiers ne pouvaient que marquer de façon indélébile notre ville.

Le dur labeur des mineurs, des Perreyeux comme on les appelle, et les luttes syndicales ont créé une vie sociale trélazéenne originale. Culture faite de solidarité, de coups de gueule,

d'engagement syndical et politique, de turbulences qui ont souvent bousculé la capitale de l'Anjou. Les Perreyeux ont été jusqu'à trois mille au début du XX^e siècle (1924). Actuellement, la dernière entreprise ardoisière emploie près de deux cents personnes et reste le deuxième employeur de la commune, après le pôle des cliniques du Village Santé.

Le besoin de main-d'œuvre fut crucial et les entreprises ardoisières firent venir successivement : des Bretons à la fin du XIX^e, début du XX^e siècle (de 1850 à 1914), des Portugais et des Espagnols dans les années 1920-1930, des Italiens, des Polonais, des Belges entre les deux grandes guerres mondiales, des habitants du Maghreb (Marocains) à partir des années 1960, puis une immigration turque à partir des années 70. Notre commune est donc un melting-pot qui n'a pas son égal en Anjou.

La fiche signalétique de notre commune se présente ainsi :

- Cinquième ville du département, 12 233 habitants, dont 35,5 % ont moins de 25 ans.
- Revenus des ménages les plus faibles des trente-et-une communes de l'agglomération, 143^e du département sur 363, y compris les revenus de transferts.
- 17 % de la population active est sans emploi.
- 50 % de bénéficiaires du RSA en plus que la moyenne départementale.
- 1 605 logements sociaux sur 4 947, soit 32 %.
- 126^e commune sur 968 dans le classement des communes éligibles à la DSU (unique bénéficiaire de la DDU dans le département).

Une opération de renouvellement urbain labellisée Anru pratiquement bouclée après 53 millions d'euros d'investissements, dont 20 millions à la charge de notre collectivité, (deux ans de budget de fonctionnement) pèse sur notre endettement.

Trélazé est fière de son passé et de ses Perreyeux mais se projette dans l'avenir. Nous n'attendons pas tout des autres et avons depuis quinze ans fait évoluer notre ville grâce à une politique de développement des services et des équipements collectifs :

- Renouvellement et création d'équipements collectifs depuis 1998 (écoles, parcs sportifs, centres sociaux et culturels, médiathèque, etc.).
- Accueil de 260 entreprises et création de 2 340 emplois depuis 1996 avec un pôle santé regroupant des cliniques, référence européenne en chirurgie osseuse et en cancérologie.
- Un tissu associatif de 140 associations dans les domaines culturels, sportifs, sociaux.

J'ai bien conscience que nos difficultés sont à petite échelle si on les compare avec celles des banlieues des grandes métropoles françaises, mais elles méritent d'être prises en compte. Pour réussir notre transformation, il nous faut une plus grande solidarité et c' est notre combat de tous les jours. Notre association Ville & Banlieue en est le fer de lance.

Je profite également de cette tribune pour remercier Jean-Claude Antonini, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole qui nous a accueillis au Musée Jean Lurçat et a mis à notre disposition les Salons Curnonsky pour le dîner de gala d'hier soir.

Je tiens, en mon nom et au nom des élus de notre commune, à remercier à nouveau le CA de Ville & Banlieue et son président Claude Dilain d'avoir accepté de tenir cette assemblée ici, et vous tous d'être venus jusqu'à nous dans ces circonstances exceptionnelles.

Trélazé, Capitale mondiale de l'Ardoise, est devenue pendant quelques heures la Capitale des Banlieues. Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bon séjour à Trélazé et à Angers et un travail fructueux durant ces deux journées.

Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, président de la Communauté d'agglomération d'Angers, vice-président de l'AMGVF

Monsieur le Député, Mesdames, Messieurs les Maires, les Elus, Mesdames, Messieurs, chers amis. C'est un grand plaisir d'accueillir sur le territoire d'Angers Loire Métropole le colloque « Ville & banlieue ». D'abord parce que je connais beaucoup d'entre vous. Nous partageons nos difficultés, nos réussites et nos interrogations. Nous partageons aussi une volonté ferme de faire entendre la voix de ceux pour qui le quotidien de la vie et de la ville est difficile.

Comme la plupart d'entre vous, je nourris aujourd'hui de vraies inquiétudes sur l'avenir de la politique de la ville. Le Contrat urbain de cohésion sociale est à nouveau reporté d'un an sans concertation ! Nous sommes sur un dispositif dont nous connaissons les avantages et également les limites. Je souhaite qu'il évolue ! Nous avons toujours été force de propositions mais, aujourd'hui, je ne suis pas sûr du chemin qui est pris. J'entends l'Etat parler d'une nouvelle géographie prioritaire.

On ne peut comparer la situation de mes collègues et amis Claude Dilain (Clichy-sous-Bois), François Pupponi (Sarcelles), ou Patrick Jarry (Nanterre) avec nos quartiers d'Angers et de Trélazé. La solidarité nationale doit jouer à plein en faveur de ces villes. Mais nous devons faire évoluer les dispositifs pour que les quartiers comme les nôtres où la cohésion sociale se joue tous les jours puissent continuer à travailler l'espoir ! Ce sont des réseaux associatifs, des professionnels, des militants, des élus de terrain qui, tous les jours, vont de petites victoires en grandes interrogations pour ensemble faire face.

J'ai vu, comme vous, l'annonce à la baisse des budgets pour 2011. Il ne faut pas que ce soit des règles budgétaires qui conduisent l'évolution des politiques de la ville. Nous avons tous mis en place des dispositifs en partenariat.

Il me semble primordial pour chacun de mobiliser le droit commun dans l'Education nationale. L'AMGVF réunissait il y a quelques jours son assemblée générale et tous les élus se félicitaient du dispositif de réussite éducative. J'ai signé il y a quelques jours l'appel de Bobigny. Je vous invite tous à le faire. C'est un appel pour un projet national pour l'enfance et la jeunesse. Il est le fruit des expériences de terrain de ceux qui travaillent

avec toutes les bonnes volontés. Il est aussi le fruit d'une conviction : il faut redonner espoir à la jeunesse de ce pays.

L'Etat est également partenaire prioritaire pour l'emploi. Cela reste le principal levier d'insertion des familles. Néanmoins aujourd'hui, à Angers, Trélazé, comme dans d'autres villes, nous voyons l'émergence de travailleurs pauvres. Enfin, l'Etat est également notre partenaire pour ce qui relève de la sécurité. Oui, nous avons besoin de la police d'Etat dans les quartiers. Parce que qu'Angers est une ville classée parmi les villes qui n'ont pas de problèmes de sécurité, cela conduit à une diminution des effectifs de la police nationale sur notre territoire, ce que je ne peux accepter.

Face à cette situation, nous avons comme beaucoup d'élus de terrain une politique volontariste. Nous avons fortement lié urbain et social. Notre opération de rénovation urbaine (ORU) est de grande ampleur. J'ai souvent dit ces dernières années que c'était notre plan Marshall. Nous arrivons à la fin de cette ORU l'année prochaine, et nous essayons d'anticiper ce dont les habitants ont besoin.

Ainsi Frédéric Béatse, adjoint en charge des quartiers, porte un dispositif que nous avons appelé Angers Proximité. Notre volonté est de définir notre politique de la ville, de prendre la main. Angers Proximité nous permet d'être réactifs face à la crise : nous avons travaillé avec le réseau associatif pour, ensemble, redéfinir le soutien de la ville. Nous avons gelé les tarifs municipaux l'année dernière. Nous avons étendu le dispositif de réussite éducative à tous les quartiers de la ville. Nous avons priorisé la question de la jeunesse et de la lutte contre l'isolement avec les adjoints de quartier. Enfin, nous aidons à la création d'emplois et d'activités dans les quartiers. Ce dispositif nous permet aussi de passer de la question des territoires à celles des publics. En effet, à Angers, tous les quartiers ont des îlots prioritaires. Le centre-ville, qui est aussi un quartier d'habitat social, a le plus fort taux de familles monoparentales mais il n'est pas un quartier politique de la ville. Pourtant, ces familles doivent bénéficier de la même attention.

Voilà comment nous dessinons l'avenir.

En conclusion, je voudrais retenir deux messages pour ceux qui planchent sur le futur de la politique de la ville : d'abord dire que les élus sont les meilleurs animateurs de leur territoire. Je crois fermement que l'Etat doit favoriser la péréquation, les dotations, plutôt qu'une contractualisation trop lourde. Dire ensuite que nous devons valoriser ce qui fonctionne aujourd'hui, je pense notamment aux partenariats mis à mal par les désengagements.

Je vous souhaite une journée riche, je sais qu'elle le sera. Soyez en tous remerciés.

Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, président de la Communauté d'agglomération Clichy-Montfermeil, président de Ville & Banlieue

Je voudrais d'abord remercier Marc Goua, député, maire de Trélazé et vice-président d'Angers Loire Métropole, et son équipe pour l'accueil et la coproduction de cette rencontre avec Ville & Banlieue, ainsi que Jean-Claude Antonini, maire d'Angers et président de la Communauté d'agglomération d'Angers, vice-président de l'AMGVF, pour sa présence ce vendredi. Je souhaitais les remercier tous les deux pour leur hospitalité et la qualité de travail de l'après-midi et de la soirée d'hier.

Je remercie aussi nos partenaires réunis aujourd'hui : l'AMGVF, déjà citée et représentée par Jean-Claude Antonini, le FFSU représenté par sa vice-présidente, Emilie Thérouin, adjointe au maire d'Amiens, le Conseil National des Villes représenté par ses deux vice-présidents, Nathalie Appéré, première adjointe au maire de Rennes et Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) représentée par son délégué général, Marcel Belliot, et l'Association des consultants en aménagement et développement (ACAD) représentée par son président, Jean-Paul Lebas.

Mes remerciements vont également aux élus et professionnels présents dans la salle : centres de ressources, chefs de projets, directeurs de PRU, urbanistes qui tous les jours travaillent ensemble à faire que nos banlieues deviennent des villes, comme le souligne l'intitulé même de notre association. Faire progresser cette collaboration sera l'un des fils rouges de notre journée.

Saluons enfin la présence dans la salle de la Fonda, représentée par Jean-Pierre Worms qui a répondu à mon appel aux maires en avril dernier et qui interviendra dans le débat pour dire comment les habitants et leurs associations sont indispensables dans cette reconstruction des banlieues...

► Trois raisons de tenir cette journée à Trélazé

La première raison est de revenir aux sources de Ville & Banlieue, association née en Pays de la Loire il y a presque trente ans à l'initiative de Jacques Floch, alors député et maire de Rezé, près de Nantes. Si Ville & Banlieue est aujourd'hui à peu près paritaire (50 % d'adhérents franciliens, 50 % d'adhérents en régions), nous avons été très Parisiens dans nos rencontres de ces dernières années et tenions à rétablir l'équilibre en nous retrouvant ici.

Autre forme d'équilibre dont témoigne Trélazé: Ville & Banlieue, ce ne sont pas seulement des banlieues qui flambent ou des communes en très grande difficulté, mais aussi des communes populaires au sens le plus courant du terme, et des communes périphériques dans leur diversité sociale. La ville qui nous accueille est le reflet de ce dynamisme, avec l'opération de renouvellement urbain qui arrive à son terme.

Deuxième raison : nous nous rassemblons dans une agglomération, Angers Loire Métropole car, sans naïveté quant à ses limites, Ville & Banlieue a toujours été partisan de

l'intercommunalité, une intercommunalité capable d'intégrer les villes de banlieue, avec leurs attentes en termes de solidarité et aussi leur potentiel de dynamisme. Toutes les solutions aux difficultés des banlieues ne se trouvent pas en banlieue ; l'agglomération est le lieu naturel d'un certain nombre de ces solutions, pour peu qu'elle accepte de s'y engager politiquement...

Enfin, troisième raison, il est symbolique de nous rassembler dans **une agglomération qui a fait du développement durable l'axe structurant de son action** puisque c'est la voie dans laquelle les banlieues s'engagent. La banlieue est le laboratoire involontaire de la complexité sociale contemporaine. Il serait donc juste qu'elle soit **le laboratoire volontaire de l'intervention publique concertée entre l'Etat et les collectivités locales**. A ce titre, la banlieue doit bénéficier en priorité de toutes les expérimentations, et notamment celles de la ville durable et des écoquartiers.

► Le point sur les avancées politiques de Ville & Banlieue

Ce colloque se tient au moment où la politique de la ville est en panne. Le gouvernement repousse d'année en année la réforme de la péréquation et de la géographie prioritaire de la politique de la ville, réformes voulues par les maires mais également par le président de la République lui-même. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alimenté ce débat, conjointement avec l'AMGVF et les Communautés urbaines, par des propositions concrètes et des manifestes.

Pourquoi la politique de la ville est-elle en panne ? Peut-être par incompetence, ou parce qu'elle n'est pas considérée comme importante, ou encore parce que le courage politique manque pour entreprendre ces réformes. La politique de la ville est en panne et elle est aussi menacée. Nous entendons ici ou là, y compris publiquement à l'Assemblée nationale, que la politique de la ville, ça suffit ! Elle est menacée par certains aspects de la réforme territoriale, notamment par les articles 35 ter et quater qui vont interdire des financements croisés et maintenir un « ticket modérateur » de 30 % pour la collectivité maître d'ouvrage. Lorsque les parlementaires nous ont saisis de cette question, nous avons essayé de convaincre les députés, les cabinets ministériels de la gravité de cette disposition. Malheureusement, nous n'avons pas réussi pour l'instant à expliquer que politique de la ville et renouvellement urbain n'étaient pas synonymes. Nous sommes donc suspendus à la décision de la Commission mixte paritaire.

Nous sommes aussi menacés par certains aspects de la suppression de la taxe professionnelle. J'invite à ce propos les adhérents à regarder ce qui va se passer lorsque la taxe d'habitation départementale sera transférée à la commune ou à la Communauté d'agglomération avec des abattements différents. Concernant Clichy-Montfermeil, en imaginant le scénario le moins défavorable, nous allons être dans une situation contraire au principe même de la fiscalité en France : la « riche » Communauté d'agglomération de Clichy-Montfermeil va perdre 400 000 euros et ceci s'accompagnera d'une augmentation des impôts locaux pouvant aller jusqu'à 15 %. Suite à cette loi, on va avoir des gens qui

vont payer plus d'impôts pour moins de service public, notamment dans les communes les plus pauvres.

Je crois donc nécessaire que nous marquions notre inquiétude en lançant un appel au Premier ministre. Nous lui demanderons qu'il réunisse sous son autorité les élus concernés pour déboucher sur un protocole d'accord qui engagera le Premier ministre, garant de la mise en œuvre de cet accord. Nous ferons des propositions sur la péréquation, sur la réforme de la géographie prioritaire, sur la sécurité, sur la fiscalité, sur le développement durable, propositions que nous allons améliorer aujourd'hui au travers de ce colloque.

► Messages et annonces suite à notre assemblée générale

Nous avons tenu hier notre assemblée générale, qui a renouvelé nos instances.

Bienvenue donc aux nouveaux responsables de l'association, membres du bureau et du CA. Nous avons besoin de leur engagement et de leur force de propositions pour élargir l'audience de Ville & Banlieue. Merci aux collègues et amis de Ville & Banlieue pour la confiance qu'ils ont réexprimée hier au président de l'association.

- Parmi les décisions prises hier : **la création d'une commission développement durable** au sein de Ville & Banlieue, présidée par Chantal Duchène, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine.
- **Notre prochaine réunion se tiendra à Bègles (33)**, où le développement durable a imprégné les politiques municipales. Cette rencontre sera l'occasion d'examiner avec Noël Mamère, député-maire de cette ville et Jean Touzeau, maire de Lormont et vice-président de la CUB, comment articuler politique de la ville et développement durable, de l'échelle municipale à l'échelle intercommunale.
- **Signalons encore une enquête**, lancée par Cap'Com en partenariat avec ID Communes et Ville & Banlieue, sur « **la communication publique de nos communes face aux quartiers en difficulté** ». Dans la société médiatique qui est la nôtre et à l'heure des nouveaux médias et des réseaux sociaux, notre communication doit être très étudiée. Or ce sujet reste méconnu et nous avons envie de savoir ce que vous faisiez, dans vos villes pour mieux nous positionner ensuite dans notre propre communication.
- Dans le cadre de cette étude, et en préparation du **prochain Cap'Com (rendez-vous annuel de la communication territoriale) qui se tiendra à Reims les 1, 2 et 3 décembre prochains**, *les maires présents* sont invités à répondre au questionnaire qui vous a été remis à l'accueil et certains d'entre vous seront sollicités par ID Communes pour un entretien individuel. Merci de faire bon accueil à **Christian de la Guéronnière et Aurélien Raspiengeas** ici présents, ou de vous rapprocher d'eux. Vous serez évidemment, en retour, informés en priorité des résultats de cette étude.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne journée d'échanges.

Quelles agglomérations voulons-nous construire ? avec quelles solidarités ?

Stéphane Bugat, journaliste, consultant (animateur des débats)

Amiens n'a pas la réputation d'être la commune ghetto type, et pourtant il semblerait que ce ne soit pas si simple... Quelle est la situation de la ville par rapport à la vie des quartiers et aux problèmes que cela pose ?

Emilie Thérouin, adjointe au maire d'Amiens, membre du bureau du FFSU

Amiens est la capitale régionale de la Picardie. La Picardie c'est des champs mais aussi beaucoup de villes et notamment celles de l'Oise qui sont très proches de l'influence parisienne. La ville compte 140 000 habitants, l'agglomération 180 000, nous avons trois ZUS, une maison d'arrêt et un centre psychiatrique d'importance. Comme dans beaucoup de villes, nous avons un certain nombre de quartiers difficiles avec un taux de délinquance non négligeable lié au trafic de stupéfiants, et des violences urbaines très régulières.

Stéphane Bugat

Vous, élue locale intervenant sur ces questions de sécurité, est-ce que vous considérez que c'est votre rôle d'intervenir dans ce champ-là ? En avez-vous la capacité ? Comment se passe le partage des tâches avec l'Etat dont la sécurité est une des missions régaliennes ?

Emilie Thérouin

Il ne faut pas répondre de manière dogmatique à ces questions. Nous sommes responsables collectivement de la situation, on ne peut pas demander aux habitants de s'intéresser à la démocratie locale, à l'avenir de la planète, si les questions de sécurité prennent une part trop importante dans leurs préoccupations. Les maires sont face à des situations difficiles et sont interpellés par leur population parce qu'ils sont les plus proches du terrain. Les élus locaux sont amenés à participer à la résolution des problèmes de sécurité, le maire est désormais le pilote de la prévention de la délinquance, mais il ne faut pas pour autant accompagner l'Etat dans son désengagement budgétaire, la République est là pour assurer l'égalité et l'accès aux services publics. La sécurité fait partie des droits et des libertés et de la cohésion sociale. Vous pouvez faire de la rénovation urbaine, installer des épiceries sociales dans les quartiers, si la question de la sécurité n'est pas réglée, cela ne marchera pas.

Les élus doivent s'en préoccuper dans un contexte de difficultés financières, idéologiques et de pressions de la population. Ne demandez pas aux habitants s'ils veulent de la vidéosurveillance ou une police municipale armée, ils vous répondront toujours par l'affirmative ! Il faut avoir le courage politique de faire des choses impopulaires pour être efficace.

Stéphane Bugat

Vous nous décrivez quelque chose qui est de l'ordre de l'impasse ou avez-vous le sentiment d'avoir un minimum de marges de manœuvre ?

Emilie Thérouin

Le matin, quand on voit le déroulé des événements de la nuit dans nos villes, il est difficile d'avoir toujours le moral, on a l'impression de lutter contre quelque chose qui nous dépasse. Mais ni l'Etat ni les élus locaux ne pourront y arriver isolément, il faut que nous allions dans le même sens. Je crois à une gouvernance locale de la sécurité. Il ne sert à rien d'externaliser la sécurité à des sociétés privées, de confier la délinquance des mineurs à des associations, d'empiler des lois et des réglementations incohérentes par rapport aux réalités du terrain ou d'ajouter les colloques car les élus sont de véritables experts en la matière. On ne peut pas non plus continuer à dire que c'est la faute de l'Etat, qu'il faut réintroduire la police de proximité ou installer de la vidéosurveillance pour que les problèmes disparaissent. Non ! La délinquance est un phénomène profondément complexe qui s'inscrit souvent sur un terreau social. Mais même si vous assurez plus de solidarité ou tentez de créer des emplois, cela ne va pas tout résoudre. Il faut accepter que le risque zéro n'existe pas et voir ce qui est le moins supportable pour la population : ce qui est lié au trafic de stupéfiants et aux violences urbaines vis à vis de l'ensemble des services publics et pas seulement sur les forces de l'ordre. Aujourd'hui, ce sont les institutions dans leur ensemble qui ne sont plus respectées, ce qui pose un problème, celui de la société.

Stéphane Bugat

Xavier Lemoine, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les programmes de rénovation urbaine dans lesquels vous êtes engagé, sur les efforts que vous accomplissez et où vous voulez aller ?

Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, vice-président du CNV

Concernant le renouvellement urbain qui s'opère sur le territoire de Clichy-Montfermeil, le gros effort que nous avons désormais à faire, si l'on veut que les investissements engagés soient pérennes, est celui de l'accompagnement des populations pour qu'elles s'approprient les nouveaux lieux, et de calquer des comportements conformes au bon usage de ces nouveaux logements. Il faut pour cela convaincre l'Anru, qui statutairement dit qu'elle ne peut pas financer, mais également l'Acse, pour qu'elles s'engagent sur ces politiques-là. Je crains sinon que dans quelques années nous ayons à déchanter les uns et les autres et que cela en soit fini de la politique de la ville, chacun se demandant ce qu'il est advenu de l'argent qui lui est dédié.

Il appartient également aux élus locaux de s'en préoccuper par des politiques extrêmement proches. Par exemple, chaque résidence dans ma ville fait l'objet d'une réunion mensuelle avec les locataires, le bailleur, la police nationale, le maire et ses services et, comme dans une cellule de veille, on liste tous les faits de dégradation : problèmes dans les parkings

souterrains, gamins qui jouent avec l'ascenseur, balcons encombrés, paraboles mal placées, encombrement des paliers, etc. Cela va jusqu'à la convocation des familles dans le bureau du maire pour essayer d'y mettre bon ordre. Jusqu'à maintenant, et avec un recul de deux ans, je peux dire que nous arrivons à gérer ces immeubles sur ce plan-là.

Ce résultat est assez satisfaisant car lorsque ces logements neufs ont été livrés, la moitié d'entre eux a servi au relogement des familles existantes, l'autre moitié à des attributions extérieures par le biais du 1 %. Nous avons deux manières de faire, soit d'attendre que le 1 % nous flèche des candidats, soit d'aller les chercher directement dans les entreprises de Saint-Denis, ce que nous avons fait.

Stéphane Bugat

Vous êtes en train de nous dire que la reconstitution de l'équilibre social au sein de vos communes est quand même possible.

Xavier Lemoine

Elle est possible à condition que l'on trouve des voies dérogatoires, en parallèle ou à la marge, avec le droit commun. Les politiques de peuplement, les politiques d'attribution qui échappent totalement aux maires sont mortifères. Dans les sites en renouvellement urbain, nous demandons au CNV de réfléchir à des modes d'attribution qui permettent aux maires de veiller aux équilibres socio-économiques, mais bien davantage en tout cas en Ile-de-France, aux équilibres socio-culturels. Car si nous laissons faire les mains invisibles du marché, y compris les commissions d'attribution qui sont très loin des réalités locales, nous reproduirons les mêmes effets. Il y a là une vraie question sur les politiques de peuplement. Signalons également, concernant la loi DALO, un écart consternant entre les paroles et les circulaires préfectorales.

Stéphane Bugat

Dans votre cas, l'intercommunalité est dans sa plus stricte expression puisqu'elle se limite à deux communes. Pourquoi ne pas élargir le spectre ?

Xavier Lemoine

Pour se marier, il faudrait que la fiancée soit belle... Plus sérieusement, Clichy-sous-Bois et Montfermeil sont deux villes qui ont de telles difficultés qu'aucune intercommunalité constituée avec les villes alentours ne serait en mesure économiquement, financièrement et sociologiquement d'apporter une aide réellement efficace. Restons donc plutôt sur ce territoire qui a des caractéristiques très particulières avec un système de solidarité nationale plutôt que d'aller chercher ailleurs des villes extrêmement riches mais qui ont aussi leurs pauvres à côté. L'intercommunalité peut être un outil de péréquation, oui, mais pas à hauteur des besoins d'un territoire tel que Clichy-sous-Bois/Montfermeil.

Stéphane Bugat

Un des problèmes structurant d'une commune comme la vôtre est celui de l'enclavement. Vous aurez un jour une station de métro stratégique ; comment, dans votre réflexion à moyen ou long terme, imaginez-vous cela ?

Xavier Lemoine

Cette station de métro pourrait être une opportunité pour notre territoire à condition que toutes les phases intermédiaires prévues se réalisent. La première phase, la restructuration des lignes de bus, a eu lieu il y a trois ans. La deuxième phase, l'arrivée du tramway avec la ligne T4, nous n'y sommes pas en raison d'hostilités locales et d'un certain flegme de la part du STIF, disons-le... Il y a là des responsabilités très lourdes qui sont engagées. En effet, sur la base d'une promesse d'une autoroute qui devait relier Roissy à Marne-la-Vallée, 6 000 logements ont été construits en copropriété sur le point culminant de la Seine-Saint-Denis et c'est bien l'enclavement qui a été le germe des difficultés que l'on y rencontre. 600 millions d'euros sont actuellement investis sur le site mais s'il reste enclavé comme aujourd'hui, quand le métro arrivera, s'il arrive, il sera peut-être trop tard et ce sera à nouveau pour désenclaver un territoire en très grande difficulté.

Je me réjouis de la perspective de ce métro et nous nous battons pour avoir cette station mais je ne peux pas être rassuré sur sa venue à terme car il y a dès aujourd'hui des engagements à honorer si l'on veut que les efforts faits soient pérennes.

Stéphane Bugat

Chez vous aussi, François Pupponi, c'est une intercommunalité a minima...

François Pupponi, maire de Sarcelles, député

Notre Communauté de communes est composée de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse et Arnouville-lès-Gonesse, quatre communes dont trois sont parmi les plus pauvres de France. Nous avons la chance, ou la malchance, d'être à coté de la plate-forme aéroportuaire de Roissy où se trouve la Communauté de communes la plus riche de France. Elle a tous les emplois, toutes les ressources fiscales, peu de logements sociaux et les retombées économiques. Nous, nous avons toutes les nuisances consécutives à leur activité mais pas d'emplois. Je rappelle que la plate-forme de Roissy c'est 5 000 à 6 000 emplois par an, 15 000 prévus dans les cinq ans à venir, et que Sarcelles, à sept kilomètres de là, c'est 5 000 demandeurs d'emploi...

Cela fait trente ans que l'on demande un transport en commun pour aller directement de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse à Roissy, il y a le foncier pour le faire, mais nous n'y parvenons pas. On retrouve là le flegme dont parlait Xavier Lemoine... Contrairement à ce que l'on pourrait penser, nous n'arrivons pas à peser sur les institutions et, en réalité, nous les embêtons.

Puis il y a le problème des égoïsmes locaux qui est une spécificité francilienne. Entre la Communauté de communes de Roissy et notre Communauté d'agglomération, il y a trois communes fortes qui pourraient nous relier territorialement, toutes de ma couleur politique, mais elles préfèrent aller au Nord, là où il y a de la richesse. Dans la loi sur la réforme territoriale, il y a un article qui me convient parfaitement, celui qui propose de finir la carte intercommunale. J'espère en revanche que cela se fera intelligemment car si c'est pour que les communes riches se maillent encore plus entre elles et laissent les communes pauvres de côté, on aura tout loupé.

Stéphane Bugat

Pouvez-vous nous dire maintenant un mot sur les finances et sur ces fameux 30 % dont a parlé Claude Dilain ?

François Pupponi

Il y a aujourd'hui dans le texte sur la réforme territoriale et le projet de loi de finances deux articles qui, selon nous, sont l'annonce de la mort des communes de banlieue. En effet, un article du texte sur la réforme territoriale dit que les communes de plus 3 500 habitants devront mettre 30 % pour financer les projets, or nos territoires sont dans l'incapacité de le faire. D'autant plus que ce même article dit que la Région seule ou le Département seul pourront mettre les 70 % restants. Or on sait très bien que les Conseils généraux ne seront pas en mesure de le faire.

Nous avons interpellé en séance les ministres concernés ainsi que Dominique Perben qui est le rapporteur du texte. Je pense que, derrière ces 30 %, il y a l'idée que les bénéficiaires de la politique de la ville ont reçu assez de financements depuis trente ans, qu'ils n'ont pas bien su les utiliser et qu'il faut maintenant passer le pouvoir à d'autres qui vont forcément mieux faire. C'est la politique de la ville qui est attaquée, et j'en veux pour preuve que les maires des communes rurales ont pu obtenir des dérogations à ces 30 % pour pouvoir faire leurs stades, leurs salles des fêtes et leurs églises...

Je relie cela à un article du projet de loi de finances de 2011 qui crée le fonds national de péréquation intercommunal dont nous avons tous rêvé. Formidable ! A partir de 2012, on va prendre un peu plus aux riches pour donner aux pauvres ! Mais il est également dit dans l'article que ce fonds-là ira à l'intercommunalité et non plus aux communes... Cela veut donc dire que la politique de la ville va être transférée à l'intercommunalité. Alors que c'est un choix politique majeur, il se passe entre quelques spécialistes et passe totalement inaperçu. Je ne suis pas opposé à ce transfert aux intercommunalités mais il faut que l'on sache comment elles vont reverser ça aux communes, car c'est quand même le maire qui est le mieux à même de porter les projets de rénovation urbaine, de politique de la ville, et qui est le plus proche des habitants. Si ces deux textes passent, c'est-à-dire les 30 %, la suppression des cofinancements entre la Région et le Département et le transfert de la péréquation à l'intercommunalité en 2012, les maires que nous sommes n'auront plus aucun moyen d'action pour œuvrer dans leur territoire. C'est catastrophique.

Xavier Lemoine

Je suis d'accord sur les conséquences que vient d'exposer François Pupponi mais je suis moins d'accord sur sa formulation. Ce n'est pas tant la politique de la ville qui me semble visée puisqu'il y a une disposition qui prévoit que les 30 % ne sont pas applicables pour les projets Anru et que, d'autre part, tout ce qui provient de l'Acisé, de la CAF, etc., autre que Département et Région, reste possible. Je crains donc qu'à adopter cette présentation, nous ne nous mettions en faiblesse.

Ce qu'il faut dire en revanche, c'est que les villes pauvres en politique de la ville ont besoin certes d'être aidées sur leurs quartiers en difficulté, mais ont également besoin d'avoir un minimum de services pour garder les classes moyennes sur le reste de leur territoire. Ceci, pour le coup, nous sera impossible et c'est à mon avis davantage là que le danger réside.

François Pupponi

Certes, il y a une disposition qui dispense des 30 % les projets Anru mais, en revanche, tous les autres projets de rénovation urbaine hors PNRU sont concernés.

Dominique Gillot, maire d'Eragny-sur-Oise, première vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise

Je plaide beaucoup pour l'intercommunalité. Je crois que les politiques locales et les politiques de la ville ont un avenir au niveau communautaire en définissant des projets généraux qui dépassent les intérêts communaux et en appliquant des programmes qui dépassent les frontières communales.

Stéphane Bugat

La question aujourd'hui est de savoir si l'on fait remonter à l'intercommunalité les responsabilités dites de proximité, qui sont par nature celles du maire.

Dominique Gillot

Ces responsabilités doivent rester, même dans une intercommunalité aussi ancienne que la ville nouvelle. Nous, nous avons une antériorité puisque la ville nouvelle a été créée par une décision d'opération d'intérêt national en 1969 ; opération déclarée achevée en 2003 quand nous avons rejoint le droit commun en créant une Communauté d'agglomération qui a pris les compétences de l'établissement public d'aménagement. L'habitude de l'intercommunalité était là et cela n'a pas empêché les maires d'avoir des politiques de défense de leur territoire, d'affirmation de la proximité, voire de développement de certains égoïsmes territoriaux, géographiques ou spatiaux. Mais l'organisation du territoire communautaire est faite de telle sorte que nous ne pouvons pas nous séparer les uns des autres. La solidarité intercommunale a été opérée par la perception de la taxe professionnelle unifiée par la Communauté d'agglomération qui prélevait sur cette recette fiscale les moyens de son fonctionnement et de ses projets d'aménagement au bénéfice de

tous les territoires, quels que soient la taille des communes et leur profil socioprofessionnel et socio-économique.

La suppression de la taxe professionnelle est pour nous un mauvais coup mais les intercommunalités ne perdent pas beaucoup dans le projet alternatif proposé. Ce sont les Départements mais surtout les Régions qui perdent.

François Pupponi

Les communes qui constituent l'intercommunalité de Cergy-Pontoise ont un niveau de ressources normal. La particularité de communes comme Clichy, Montfermeil, Sarcelles ou Villiers-le-Bel c'est d'être des communes pauvres où les dotations de péréquation sont les seules ressources dynamiques. Si on nous les enlève, on ne pourra plus mettre en œuvre le minimum de services publics sur ces territoires. Je rappelle qu'il y a en France cent cinquante communes hors normes, elles doivent être traitées spécifiquement.

Dominique Gillot

Ce que j'essayais d'expliquer c'est que l'intérêt d'une intercommunalité c'est aussi la diversité des communes. Sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise, quatre communes sur les douze n'ont pas de ressources propres en dehors de l'impôt ménages et dépendent complètement de l'intercommunalité qui leur permet de développer des programmes d'équipement et de logement, ce qui contribue au dynamisme de l'agglomération.

Stéphane Bugat

Le Département joue un rôle très important pour l'action sociale. Avez-vous des inquiétudes sur sa capacité de financement dans les années qui viennent et sur la perte de la clause de compétence générale ?

Dominique Gillot

C'est un contexte très inquiétant pour les Départements. Le Département du Val d'Oise comme celui de Seine-Saint-Denis se bagarrent avec le gouvernement pour récupérer ce que l'on considère être la dette de l'Etat que nous évaluons à 120 millions d'euros compte tenu des transferts de charge non compensés par des transferts de finances non actualisés. Les Départements ont un choix à faire entre assumer les compétences obligatoires qui prennent 90 % du budget ou continuer à assumer des compétences facultatives qui sont facteurs de lien social, de développement, de solidarité entre les communes et de fabrication d'un bien-vivre ensemble sur le territoire. L'avenir des Départements est assuré pour quatre ans, nous verrons suivant le résultat des élections de 2012 si cela reste d'actualité.

Débat avec la salle

De la salle

Vous avez dit que l'intercommunalité fonctionnait bien en province, hélas, pas toujours. Il y a ceux qui acceptent la collégialité et ceux qui la refusent. Je suis très inquiet car, comme cela a été dit, la DSU permettait aux communes pauvres de faire des choses mais elle a commencé à baisser l'année dernière et l'intercommunalité nous a donné un peu moins. Si les finances vont à l'Agglomération, je crains qu'elles ne reviennent pas vers les communes. Je suis pour l'intercommunalité quand il y a de la solidarité mais ce n'est pas toujours le cas. Peut-être faudrait-il une élection des conseillers communautaires au suffrage universel.

Elisabeth Perrenot-Marque, maire adjointe à Septèmes-les-Vallons

Quel rôle veut-on faire jouer aux maires concernant la sécurité ? Notre gendarmerie va être supprimée mais nous ne savons pas par quoi elle va être remplacée. Les maires ont été réunis à la préfecture qui leur a rappelé la loi du 5 mars 2007 en leur demandant de faire des cellules de tranquillité. Cela veut dire que l'on va demander aux maires de faire les gendarmes en distribuant des amendes ou des travaux d'intérêt général. Nous, nous avons déjà un CLSPD et ne sommes pas d'accord avec cette orientation. Je crois que l'on veut faire jouer aux maires des petites communes le même rôle que celui que tiennent les maires d'arrondissement à Marseille.

Gilles Leproust, maire d'Allonnes, vice-président de Le Mans Métropole

Je suis dans une intercommunalité où existe une solidarité réelle, mais l'Etat se désengage sur tous les secteurs ! En même temps, nous n'avons pas de visibilité sur la taxe professionnelle, sur les budgets à venir. Nous avons besoin d'accoler au développement de l'intercommunalité un haut niveau de présence de l'Etat en termes de services publics, nous allons sinon être en difficulté et tromper nos administrés. Je crois qu'il faut continuer à se battre pour que perdurent les financements croisés. Je serais même favorable à ce que l'on fasse sauter le seuil de 80 %. L'Anru a généré des équipements demandés par les populations et les élus, c'est très bien, on a modernisé, mais qui va gérer leur fonctionnement ? Ce sont les communes, avec de moins en moins de moyens.

Emilie Thérouin

Il y a d'importantes baisses d'effectifs policiers partout en France, la gendarmerie est également touchée depuis déjà trois ans. Certains maires ont subi de plein fouet des baisses d'effectifs et de budget. A Amiens ou à Lille, il n'y a plus de carburant pour les voitures de gendarmerie ! Il y a un problème de cohérence entre les discours tenus sur la sécurité, la réalité des moyens qui y sont consacrés et la place de l' élu local à qui l'on demande de développer des polices municipales, de la vidéosurveillance, etc. Il faudrait une police d'agglomération car c'est plutôt sur des bassins de délinquance qu'il faudrait travailler. Quand vous êtes à côté des quartiers Nord de Marseille, il est évident que vous récupérez la délinquance de ces quartiers.

Stéphane Bugat

Il y a deux points sur lesquels j'aimerais avoir vos commentaires : la solidarité dans l'intercommunalité et le coût de fonctionnement des investissements.

Xavier Lemoine

Je suis plutôt d'un tempérament souverainiste et ai donc un peu de mal à rentrer dans l'intercommunalité. Je préfère les SIVOM et les SIVU parce que là on fait ce que l'on veut. Si, en plus, on rajoute l'élection au suffrage universel, les maires disparaîtront. Ce sera une légitimité contre une autre et l'on sera sur des jeux d'appareil dont on arrive jusqu'à maintenant à s'affranchir. En revanche, je serais assez favorable à ce qu'il y ait des dispositions législatives pour que l'équité soit plus facilement accessible.

Dominique Gillot

Elire les conseillers communautaires au suffrage universel, c'est leur donner un pouvoir non contrôlé par le conseil municipal. C'est très risqué. En revanche, il faudrait une autorité étatique pour créer les périmètres d'intercommunalité car la démarche spontanée, volontaire, a atteint ses limites : c'est les riches avec les riches, les pauvres avec les pauvres.

Sur la question de la compétence générale. Nous sommes très contents que la compétence générale soit d'actualité mais à condition que l'on ait les moyens financiers de l'exercer... En effet, que va faire le Conseil général de cette compétence qui lui permet d'intervenir en accompagnement des programmes des communes si ses finances sont asséchées parce qu'il est dans l'impossibilité d'augmenter ses ressources et que ses charges sociales obligatoires augmentent ?

François Pupponi

Nous n'avons jamais été ni compris ni entendus. Nous n'avons jamais eu la solidarité nationale que nous espérions, ni en Ile-de-France, la solidarité intercommunale. Donc quand on nous dit que demain on va se mettre tous ensemble et que cela ira mieux, nous avons quelques doutes... Dans ce pays, on a peur de la banlieue ou alors on ne l'aime pas, donc la solidarité n'est pas naturelle.

Concernant les clauses de compétence générale, je crois qu'il faut en appeler à une nouvelle phase de décentralisation où les élus auraient le pouvoir : on leur laisse la liberté fiscale et la gestion de l'autonomie, il y a des contrats qui sont passés avec l'Etat et on assume. Ou alors on revient en arrière et on recentralise tout !

Quels projets urbains, quelles formes d'habitat souhaitons-nous ?

Stéphane Bugat

Hervé Chevreau, où en êtes-vous dans votre commune et quelles sont vos priorités ?

Hervé Chevreau, maire d'Epinais-sur-Seine, vice-président de Plaine Commune

Epinais-sur-Seine, environ 52 000 habitants, appartient à la Communauté d'agglomération Plaine Commune qui comprend huit communes du département de la Seine-Saint-Denis. Notre projet de plus de 250 millions d'euros aurait pu avancer à un rythme plus rapide si nous avions pu assouplir certaines complexités administratives, touchant notamment aux permis de construire. Mais c'est globalement un projet qui avance bien. Il touche quatre quartiers de la ville d'Epinais-sur-Seine, soit plus de 62 % de la population, et porte sur du commerce, du bureau, du logement et des équipements publics.

Nous n'avons pas à Epinais de réel centre-ville. Cette commune a été reconstruite dans les années 60-70 et, à cette époque, on parlait de dalle, de passerelle. La vie du citoyen ne se faisait plus au niveau du sol naturel mais au premier, voire au deuxième niveau de la rue. L'objectif est de tout redescendre pour redonner un véritable centre-ville en l'irriguant sur l'ensemble des quartiers. Nous revenons à un mode urbain plus traditionnel.

Concernant la mixité sociale, nous avons sur l'ensemble du département les mêmes problèmes que ceux exposés par Xavier Lemoine. A Epinais-sur-Seine, nous avons choisi de travailler la mixité sociale sur la mixité de l'habitat : dès lors que l'on détruit du logement social à reconstruire, on essaie de faire un tiers de logement sociaux, un tiers d'accession sociale à la propriété puis également de l'accession traditionnelle.

Stéphane Bugat

Patrick Jarry, quels projets avez-vous pour votre ville et avec quels moyens d'agir ?

Patrick Jarry, maire de Nanterre, conseiller général

A la différence de Xavier Lemoine qui essaie d'attirer sur son territoire des populations moyennes, voire des couches supérieures, nous essayons, nous, de conserver les couches populaires. Nous défendons leur droit à habiter à côté du plus grand quartier d'affaires d'Europe et à une encablure du cœur de la métropole parisienne et de Paris. Nous sommes le seul quartier d'affaires au monde à être bordé par des cités HLM... Nous sommes une ville populaire et voulons le rester et c'est pour cela que nous nous battons contre l'extension de la Défense.

Nous pensons que le développement ne consiste plus en la production de mètres carrés de bureaux comme cela été fait pendant longtemps. La Région parisienne compte cinquante millions de mètres carrés de bureaux, rivalisant en cela avec Londres. Les réflexions autour du développement durable amènent à réfléchir à des pôles de développement plus

équilibrés. Je développe l'idée qu'il faut concilier la ville à vivre et la ville à travailler. Il y a certes un paradoxe, c'est que Nanterre est éligible à la DSU... Nous avons 52 % de logements sociaux, 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, un enfant sur deux accède à la seconde générale, ce qui veut dire que moins d'un enfant sur deux a le baccalauréat, toutes catégories sociales confondues.

L'exemple de Nanterre est intéressant : nous ne sommes pas une ville enclavée, nous ne sommes pas une ville oubliée dans un espace urbain, et pourtant nous avons la caractéristique de la moyenne des villes de la Seine-Saint-Denis. Notre projet : l'exigence d'une qualité de vie pour les familles et les jeunes des quartiers populaires ainsi que de l'accès à tous les droits. L'intercommunalité n'est en soi ni positive ni négative, la vraie question est de savoir si dans les années qui viennent les couches populaires auront encore des élus en mesure d'agir et de les représenter dans l'espace public et politique.

Longtemps considérée comme l'arrière-cour de la Défense – la ville était très abimée par les infrastructures routières et ferroviaires –, des espaces se libèrent aujourd'hui grâce au travail entrepris pour enfouir les infrastructures. Nous sommes en mesure de bâtir 1 000 logements par an (40 % de logement social, 60 % d'accession à la propriété) et devrions pouvoir tenir ce rythme sur dix ou quinze ans pour rester l'une des grandes villes de la métropole parisienne. Nous voulons nous agrandir en préservant une qualité de vie et en maintenant l'équilibre actuel : 55 % d'ouvriers et d'employés, 45 % de professions intermédiaires et de cadres. Il faut qu'elle reste cette ville-là et apporte cela à la métropole.

Nous avons obtenu d'avoir la maîtrise de l'Opération d'intérêt national après un long bras de fer avec l'Etat. Nicolas Sarkozy a remis en cause la parole de Jacques Chirac avec la volonté de récupérer 600 hectares à la ville de Nanterre. C'est pour cette raison que je me suis opposé à ce que Jean Sarkozy devienne président de l'EPAD. Notre idée est de revisiter l'ensemble de l'urbanisme de la ville et de ne laisser aucun quartier à l'écart, sachant que 60 % de notre territoire est classé en ZUS. Nous tentons de faire une intercommunalité avec Rueil-Malmaison et Suresnes et sommes en train de créer un syndicat d'études et de projets comprenant Puteaux, Courbevoie, Rueil-Malmaison, Suresnes, La Garenne-Colombes et Nanterre.

Stéphane Bugat

Jean-Yves le Bouillonnet, quelle est la situation de votre commune ?

Jean-Yves le Bouillonnet, maire de Cachan, député, président de Paris Métropole

Ma commune bénéficie de l'implantation de campus universitaires, ce qui a le double effet de permettre un équilibre en termes d'habitants et de favoriser l'attractivité du territoire. Si nous sommes adhérents à Ville & Banlieue c'est pour nous prémunir de problèmes plus importants encore que ceux que nous connaissons actuellement. Nous avons des dysfonctionnements, encore à des échelles gérables, et le combat de Ville & Banlieue, nous

le menons avec nos collègues pour ramener un nombre important de nos communes à l'équilibre et empêcher d'autres de sombrer dans le déséquilibre.

Nous sommes une ville moyenne avec 35 % de logements sociaux, une faible activité économique et avons été les perdants au niveau de la Communauté d'agglomération avec la taxe professionnelle parce que nous étions les mauvais de la classe. Depuis que la fiscalité des ménages revient au cœur des stratégies, nous avons soudain réalisé que nous étions riches... Nous avons un bon équilibre de population mais d'énormes difficultés concernant l'application de la loi DALO.

Cachan est à trois kilomètres de Paris, nous avons le RER et peut-être bientôt une gare. La maîtrise du foncier est un combat permanent qui légitime l'intervention de la collectivité pour empêcher que la ville ne devienne une zone résidentielle. Nous sommes en intercommunalité depuis 2000 dans une région qui n'en a pas beaucoup encore, mais face aux deux dernières énormes Communautés d'agglomération qui se sont constituées (environ 400 000 habitants), les petites Communautés d'agglomération comme la nôtre, sept communes relativement pauvres, ne pèsent pas grand-chose. Si elle se construit d'une manière anarchique, l'intercommunalité est peut-être en train de redessiner à nouveau une ségrégation territoriale. Je rappelle que la loi Chevènement prévoyait une intervention de l'Etat via le préfet qui pouvait se bagarrer contre les stratégies d'aubaine développées par certaines communes. Je crois que l'Etat doit être un régulateur.

Je voudrais m'associer à ce qui a été dit précédemment par mes collègues, à savoir que la politique de la ville ne peut pas se résumer au renouvellement urbain. Aujourd'hui, nous sommes en train d'achever la stratégie de la rénovation urbaine avec une certaine efficacité, nous faisons tous ce constat. Mais tout ce qui se passe aujourd'hui, nous l'avions évoqué en 2003, à savoir que si l'on ne faisait que de l'urbain il y aurait des problèmes humains. Nous avons également dit qu'il y aurait un effet ciseaux, car si nous avons fait exploser les douze milliards, l'Etat lui n'a pas mis les six milliards. Il est en train de préparer avec la loi de finances le pillage de 2 % des loyers reçus par les Offices pour financer la bosse de l'Anru, Anru elle-même financée depuis trois ans par le 1 % Logement. Il faut le dire, l'Etat ne met rien dans l'Anru !

Le sens commun de la politique de la ville et sa pertinence ont été perdus et c'est une catastrophe annoncée. Nous nous sommes arrêtés au processus de renouvellement urbain qui a eu certains effets extraordinaires, d'autres catastrophiques : parlons du logement, de l'application de la loi DALO, de la typologie des logements et de celle de leurs habitants, ou comment certains maires mal intentionnés ont utilisé la rénovation urbaine pour éloigner les populations indésirables. Je ne dis pas ça parce que je suis dans l'opposition, c'est un constat.

Stéphane Bugat

Vous êtes aussi président de Paris Métropole, une forme assez nouvelle de collaboration intercommunale, où en êtes-vous de ce point de vue-là ?

Jean-Yves le Bouillonec

Les stratégies de travail en commun des collectivités se sont développées dans les territoires régionaux d'une manière extraordinaire, excepté en Ile-de-France. Les expériences, même non institutionnelles, c'est dans les régions qu'on les a vues. La stratégie de l'habitat de Rennes s'est faite sans institutions, elles sont seulement venues à la fin quand il a fallu coordonner. La région Ile-de-France, c'est la Région, huit départements, vingt-sept ou vingt-huit Communautés d'agglomération de plus de 100 000 habitants, 1200 communes et des syndicats acteurs aménageurs qui ont des budgets supérieurs à plus d'un tiers des départements français ! Puis il y a quelqu'un qui fait ce qu'il veut dans la région capitale parce que les élus ne sont pas en capacité d'être dans le débat. Tous les Etats, qu'ils soient monarchiques, révolutionnaires ou républicains de la première heure ont eu cette stratégie.

Que s'est-il passé ? A un moment donné, les élus, les maires en particulier, ont créé un espace pour rendre cohérent l'exercice de leurs compétences. C'est la Région qui décide pour les transports, les Départements pour l'action sociale, mais qui décide pour le logement en Ile-de-France ? Tout le monde, même l'Etat. Le préfet d'Ile-de-France nous rencontre et nous dit : 70 000 logements, c'est moi.

Quelle est la stratégie ? Que chacun ait ses compétences, ce qui ne va pas sans difficultés dans ce territoire... Au lieu de la confrontation institutionnelle qui devient confrontation politique, nous avons choisi de partager des réflexions et des études pour arriver à un constat commun. Le syndicat mixte a le mérite de regrouper la Région, les huit Conseils généraux et la quasi-totalité des Communautés d'agglomération. Nous serons cent soixante quatorze dans trois semaines pour une population de huit millions d'habitants. Nous traitons du logement, de la rénovation urbaine, des problèmes de péréquation, des stratégies de mobilité, etc. Nous n'avons ni maîtrise d'ouvrage ni compétence. La seule chose que nous pouvons faire, c'est introduire dans l'exercice des compétences de chacun des données validées ensemble, une certaine stratégie donc ; ainsi commence à se créer la cohérence d'un territoire construite dans les projets partagés. Car toute stratégie qui n'est pas mobilisatrice de toutes les compétences, capacités et responsabilités publiques est vouée à l'échec. Les petits égoïsmes non maîtrisés gagnent toujours sur une volonté plus grande et partagée. C'est cette tendance que Paris Métropole essaie de renverser.

Débat avec la salle

Philippe Doucet, maire d'Argenteuil

La rénovation urbaine visait à casser les ghettos, ce qui est en train de se réaliser dans un certain nombre de quartiers. Or la loi DALO qui oblige les villes ayant des logements sociaux à accueillir les demandeurs de logement est en train d'en recréer... En termes de stratégie nationale, c'est vraiment n'importe quoi ! **Il me semble que les maires, en lien avec l'Etat, devraient avoir des conventions de mixité sociale pour garder la maîtrise**

de leurs peuplements. Nous avons la chance d'avoir un Office qui a 12 500 logements sur l'agglomération, ce qui nous permet de maîtriser un tout petit peu ce problème-là. Auparavant, les services des villes et le service logement de la préfecture travaillaient conjointement. Aujourd'hui, c'est fini, ils se contentent de mettre des croix dans des cases pour justifier le nombre de dossiers DALO et ne pas payer d'amendes. En résumé : les amendes liées à la loi SRU sont faibles, le préfet a le pouvoir de les diminuer et, en plus, selon l'article 55, les villes ont jusqu'en 2022 pour se conformer à la loi... Il faudrait que les communes délinquantes, celles qui ne respectent pas la loi SRU, ne perçoivent plus la DGF de la part de l'Etat. C'est le seul moyen, je crois, de leur faire respecter la loi.

Rachid Maziane, adjoint au maire de La Seyne-sur-Mer

Nous avons un programme qui prévoit la démolition de 800 logements et une reconstitution de ces logements, dont 200 à l'échelle de l'agglomération. La reconstitution de l'offre de logement à l'échelle de l'agglomération n'a pas été une mince affaire car les communes, bien qu'elles aient été signataires de la convention initiale, n'en voulaient pas. Un tiers des familles ne pourront pas être relogées sur le territoire PRU. La solidarité, on en parle mais on ne l'applique pas.

La convention de mixité sociale a un double effet ciseaux. Il y a la question du contingent préfectoral, puis celle de l'application de la loi DALO. Si l'on veut qu'il y ait une réelle politique de peuplement, la plus transparente possible, il faut que la gestion des contingents préfectoraux s'applique. **En revanche, la loi DALO ne doit pas s'appliquer sur les territoires qui connaissent déjà des difficultés sociales et qui ne peuvent pas en avoir plus qu'ils n'en ont déjà.**

Jean-Yves le Bouillonnet

L'Anru affirme qu'il y a depuis 2009 une égalité entre démolitions et reconstructions. Nous contestons cela et pensons que, si égalité il y a, elle ne sera acquise qu'en 2011. Cela veut que dire que, depuis six ans, il y a une réduction de l'offre de logements et que dans les communes avec des opérations de renouvellement urbain, l'offre sociale a été au mieux contenue, au pire a diminué, alors que la demande de logements a augmenté. C'est un des effets de la stratégie de l'Anru, accentué par la durée des procédures. La difficulté qu'ont aujourd'hui les opérateurs à faire la démolition est liée à cela.

Ensuite, l'offre de logements en reconstitution ne correspond pas à la demande. Quand on fait un peu de logement social, il y a la moitié de PLS, un tiers de PLU et quelques PLAI, et l'on n'est pas dans la structure de l'habitat accessible à ceux que l'on fait partir. Il y a actuellement une majorité de deux-pièces et trois-pièces, alors que les familles ont besoin de grandes surfaces. A cela s'ajoute l'extraterritorialité de l'offre.

Pourquoi y a-t-il un problème avec la loi DALO ? Parce que le seul contingent mobilisé est celui des préfets, que ce n'est que le contingent social, situé dans les communes qui ont construit du logement social. **C'est pour cette raison que nous avons contesté cette loi,**

qu'il fallait élargir à l'intégralité de l'offre de logements. Il fallait solliciter l'ensemble des bailleurs, le logement privé et des processus d'accompagnement fiscaux pour les propriétaires rentrant dans le cadre de cette loi. Nous allons dans le mur ! Nous sommes en train de casser ce que l'Anru a produit de positif. Rajoutons à cela le prélèvement sur les bailleurs sociaux, qui aura pour conséquence qu'ils ne vont plus participer au financement du renouvellement urbain, ne plus s'occuper des espaces verts, mal payer leurs gardiens ou ne pas en recruter, etc.

Patrick Jarry

Il est intéressant de regarder les politiques de peuplement dans l'ensemble des communes. Contingent préfectoral ou pas, de toute façon la composition sociale des familles dans les logements sociaux des villes des Hauts-de-Seine ne reflète absolument pas la moyenne de l'Ile-de-France. L'écart est considérable. Dans les Hauts-de-Seine, les villes de gauche ont demandé à ce qu'il n'y ait plus de contingent préfectoral pour éviter que leur échoient les familles dont les autres villes ne veulent pas.

Concernant la loi DALO, il faudrait d'abord avoir une vision sur l'ensemble du patrimoine, y compris privé, puis une extension du programme de logements sociaux. Mais la plus grande difficulté est devant nous. Nous savons qu'il faut construire 60 000 logements/an à travers le SDRIF, l'Etat dit 70 000, avec une proportion de logements sociaux qui ne peut pas être inférieure à 30 %. Les 20 % sont sûrement un pourcentage approprié pour l'ensemble de la France mais c'est insuffisant pour quelques grandes métropoles et l'Ile-de-France. Les maires vont-ils, ensemble, faire l'effort de se répartir ces 60 000 ou 70 000 logements ? La question est posée.

Nous nous sommes inspirés de l'exemple grenoblois et avons entraîné avec nous le maire de Rueil-Malmaison pour que toute construction de plus de douze logements comprenne un pourcentage de logements sociaux : 40 % à Nanterre, 30 % à Rueil-Malmaison. Je peux vous assurer que cela n'a fait fuir ni les promoteurs, ni les acheteurs... A Nanterre comme à Rueil-Malmaison, il n'y a plus de bagarres sur le logement social et puis nous ne construisons plus des cités. **Dans un premier temps, nous avons fait par exemple deux cages d'escaliers en accession à la propriété, une cage d'escaliers en logement social. Là, nous avons réussi, dans un même bâtiment, à mixer l'ensemble. Je pense que cette proposition doit être poussée dans les PLU.**

Hervé Chevreau

Concernant la loi DALO, j'ai demandé au préfet la liste des demandeurs DALO de nos communes. Ils sont dans du parc ancien exigü ou vivent en cohabitation. Je refuse systématiquement les demandes DALO que m'adresse le préfet, sauf si ce sont des habitants de ma commune. Mais je ne souhaite pas que le DALO devienne un moyen rapide d'avoir un logement, au détriment, par exemple, des demandeurs d'emploi.

Quels dispositifs de travail élus/professionnels pour des politiques complexes ?

Gilles Leproust, maire d'Allonnes, premier vice-président de Le Mans Métropole

Notre ville compte 11 300 habitants. Les services techniques représentent une trentaine de salariés dont deux ou trois ingénieurs, un service espace vert et un service technique respectivement d'une douzaine et d'une dizaine de personnes.

Je voudrais tout d'abord saluer la qualité du travail des fonctionnaires territoriaux de la collectivité. Dans le cadre de l'Anru, nous avons fait financer un ingénieur qui suit les opérations de renouvellement urbain. Face aux multiples projets d'envergure, un certain nombre de compétences (urbanisme, aménagement urbain pour partie) relèvent de Le Mans Métropole qui compte près de 1 800 salariés. Nous travaillons en complémentarité avec leurs services qui nous apportent une maîtrise et des qualifications complémentaires de celles de notre collectivité. Enfin, nous faisons appel à des architectes-urbanistes qui nous aident à réfléchir sur l'évolution de la ville. Mais n'oublions pas l'expert qu'est l'habitant qui, quand on lui donne les éléments pour pouvoir décider, nous évite souvent de faire des bêtises. C'est la mutualisation des services municipaux, de l'intercommunalité et des services de l'Etat qui nous permet de mener nos opérations.

Stéphane Bugat

L'intercommunalité a certes des moyens importants, mais sait-elle être à l'écoute du maire que vous êtes, qui n'est qu'un maire parmi les autres ?

Gilles Leproust

Nous sommes dans une intercommunalité où l'échange avec les maires est réel. Nous travaillons avec les mêmes interlocuteurs ; des ingénieurs de l'intercommunalité sont par exemple affectés au suivi de chaque commune, ce qui évite de réexpliquer en permanence les dossiers menés sur la ville. Sans idéaliser, je dirais que cela se passe plutôt bien.

Stéphane Bugat

Vous nous dites que l'expert c'est l'habitant, mais cela n'est pas toujours simple. Comment révéler sa capacité d'expertise ? Est-ce qu'il n'est pas par nature conservateur, surtout s'il se sent bien là où il est ? Est-ce que ce n'est pas de votre part une profession de foi un peu théorique ?

Gilles Leproust

L'habitant est un des experts. Je crois que l'on ne peut pas penser la ville et la faire évoluer avec seulement des élus et des techniciens, aussi qualifiés soient-ils. Il faut que les dossiers correspondent aux attentes des habitants, c'est pour cela que nous sommes élus, et si les gens sont associés à l'élaboration des projets, cela devient leurs projets. Cela nous permet

d'ailleurs parfois de faire des économies de fonctionnement parce qu'ils considèrent qu'il s'agit de leurs équipements, de leurs aménagements.

Jean Touzeau, maire de Lormont, vice-président du Conseil général de la Gironde

Lormont, 22 000 habitants, au cœur des Hauts-de-Garonne, surplombe Bordeaux. Ce territoire correspondant à l'ancienne ZUP est le plus concerné par la politique de la ville au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Notre première préoccupation, c'est le projet. Nous devons favoriser les compétences d'ingénierie et faire en sorte que les rôles des uns et des autres soient mieux définis. Nous voyons à Lormont que c'est bien l'échelon communal qui permet de rassembler, de fédérer et d'appeler les différentes compétences. Le passage des Contrats de ville vers les CUCS, pour ce qui concerne Bordeaux, la Communauté urbaine et le Département, s'est traduit par un très grand affaiblissement du rôle de l'Etat. Aujourd'hui, nous avons plutôt le sentiment d'un vide concernant le pilotage de la politique de la ville.

Stéphane Bugat

Vous avez un programme Anru et j'ai cru comprendre que vous aviez une collaboration étroite avec le représentant local de l'Anru. Vous le confirmez ?

Jean Touzeau

Il n'y a pas de vide sur Lormont. Ce que j'évoque est au-delà de la ville. L'Etat a joué un rôle avec le sous-préfet à la ville qui était extrêmement actif dans le cadre des Contrats de ville. La Communauté urbaine de Bordeaux n'a pas la compétence politique de la ville mais un rôle fort en termes de travail sur le projet de solidarité à l'échelon communautaire. Elle ne peut agir que dans ses compétences et la politique de la ville va bien au-delà. L'éducation, la sécurité, la culture, le sport, la solidarité ne font pas partie du socle de compétences de l'intercommunalité. C'est l'échelon communal qui permet de rassembler tous ces acteurs et, sur ce plan-là, il n'y a pas de vide.

Il y a un travail intéressant qui se fait avec l'Anru. Sur les Hauts-de-Garonne, nous avons créé notre propre dispositif avec un GIP rassemblant les communes concernées par le GPV et nous avons, dans ce cadre-là, mobilisé des expertises pour être plus opérationnels.

En ce qui concerne l'organisation municipale, comme j'ai une ville qui est à 75 % concernée par la politique de la ville avec 66 % de logements sociaux, il est évident qu'au-delà de ce qui est mis en place sur le projet, il faut que la politique de la ville imprègne tous les services. Le directeur général adjoint des services a une compétence politique de la ville de façon à mobiliser l'ensemble des services sur le territoire communal.

Stéphane Bugat

Jean-Paul Lebas, comment les professionnels que vous êtes voient-ils la situation par rapport aux communes ?

Jean-Paul Lebas, président de l'ACAD (Association des consultants en aménagement et développement des territoires)

Notre association a créé un prix, le prix ACAD, qui vise à récompenser la qualité du dialogue entre un maître d'ouvrage et un consultant. Un des premiers prix que nous avons décerné a été attribué à l'équipe de Martine Gestin et Gilles Rousseau qui ont travaillé depuis dix ans sur le projet de renouvellement urbain de Trélazé avec le succès que vous connaissez. Nous pensons que c'est la qualité entre tous les acteurs d'un projet urbain qui fait la qualité urbaine, sans oublier bien sûr la qualité des relations avec les habitants.

Il faut reconnaître que le PNRU a généré un phénomène que l'Anru appelle l'ingénierie de projet, qui est plutôt un phénomène positif. Le problème est moins de savoir si l'on internalise ou pas les directions de projet dans la structure communale ou l'intercommunalité mais plutôt la qualité de l'ingénierie de projet. Je crois que le PNRU a permis d'améliorer considérablement la qualité de management de ces projets urbains et cela dépasse maintenant le seul cadre du PNRU puisqu'on voit de plus en plus dans les appels d'offres des collectivités territoriales la demande d'une ingénierie de qualité pour la direction des projets urbains, ce qui existait assez peu avant 2004.

Je pense néanmoins qu'un certain nombre d'améliorations peuvent être apportées. Une des facettes importantes de la mise en œuvre d'un projet urbain durable est précisément la qualité de la collaboration entre toutes les disciplines, tous les métiers, qui concourent à la fabrication de la ville. Le renouvellement urbain est un phénomène extrêmement complexe qui nécessite l'intervention d'une pluralité de métiers, et ceci dès le départ : architectes-urbanistes, AMO, anthropologues, psychosociologues, financiers, spécialistes de la concertation ou de la communication, chefs de projet...

Dès l'instant où il manque autour de la table l'un de ces différents métiers, il y a un fort risque d'erreur urbaine. Il est donc vital pour la qualité des projets urbains d'arriver à faire ce rassemblement. C'est ce que nous avons baptisé, dans le cadre des suites du Grenelle de l'environnement, la co-conception des projets. Cette co-conception n'a pas été prédominante dès 2004 parce que la pression du temps a fait que l'on n'a pas privilégié à tout prix la qualité du projet urbain, c'est venu en marchant. **Mais nous pensons qu'il est encore temps à mi-parcours d'introduire des notions de co-conception en faisant intervenir sur le projet des disciplines qui étaient absentes de façon à rectifier un certain nombre d'orientations.**

Nous souhaitons faire une deuxième proposition à votre assemblée d'élus. Nous pensons, malgré les progrès qui ont été enregistrés en matière de conduite de projets de renouvellement urbain, que l'on pourrait encore renforcer l'efficacité de cette conduite si l'on rapprochait l'urbain et le social. D'une certaine façon, le terme de projet urbain n'est pas adapté. On l'utilise uniquement dans son acception spatiale, ce qui nous semble préjudiciable à une bonne appréhension de l'ensemble du problème d'urbanité. **Dans ce sens, la dichotomie Anru/Acsé nous semble préjudiciable à une bonne poursuite du**

PNRU. En matière de conduite de projets, nous souhaitons que les problèmes de développement économique et de développement social soient de plus en plus intégrés au problème de management du « hard », qui est le management des opérations de démolition, de réhabilitation, de résidentialisation et de reconstruction. Car, in fine, l'objectif des PRU ce n'est pas de rebâtir des logements de meilleure qualité mais bel et bien de rendre la vie plus facile, plus agréable, de progresser en termes de réussite scolaire, de faire baisser le taux de chômage des jeunes, etc. C'est pour cela qu'il me semble souhaitable d'intégrer de plus en plus l'urbain, l'économique et le social dans le management des projets.

Débat avec la salle

Jean-Michel Jaouen, Nantes Métropole

Je suis agréablement surpris par la fin de votre intervention, Jean-Paul Lebas, quand vous évoquez le clivage entre l'Acsé et l'Anru. Je ne sais pas si c'est le projet social qui doit accompagner le projet de renouvellement urbain ou l'inverse. Ce que je sais c'est que la création des deux agences a créé automatiquement une forme de clivage. Puis vous parlez de cette collaboration entre élus, consultants, techniciens ou professionnels au moment de l'élaboration du projet. Or je pense qu'il y a une dimension que l'on oublie, c'est que le projet doit vivre ensuite et la relation entre professionnels et élus doit intégrer cette question-là. L'Anru nous a amenés à être dans une mécanique d'investissement, quitte à démolir inutilement des logements, mais on a assez peu pensé la question du fonctionnement.

Je pense enfin que la dimension intercommunale amène des leviers beaucoup plus importants. Quelles que soient l'intelligence et la pertinence des politiques publiques, nous sommes toujours sur un biais. Il faudrait aborder le sujet de la façon dont la société civile vient conforter les politiques publiques, peut-être même s'y opposer parfois, comment en dehors d'un processus d'administration du territoire on peut permettre un complément d'intervention. Là, c'est un financement de fonctionnement et pas seulement d'investissement car il ne s'agit pas simplement de construire mais de savoir comment cela fonctionnera ensuite.

Jean-Yves le Bouillonnet

Au départ, Borloo crée l'Anru. Tout le monde pense que Borloo est très finaud. La stratégie du bureau unique était une stratégie extrêmement efficace. Tout de suite après, Bercy, peut-être moins finaud mais beaucoup plus intéressé, se rend compte que c'est une stratégie qui permet de dérégulariser budgétairement. On a ensuite parlé de l'Acsé et de la stratégie du développement social urbain avec l'espoir qu'il y ait des processus de cofinancement. On est allés encore plus loin avec l'Anah qui devait aider les propriétaires privés à réhabiliter leurs logements pour développer l'offre locative et lutter contre l'habitat indigne.

Aujourd'hui, l'Anah est l'instrument du renouvellement urbain privé et des quartiers dégradés. C'est la partie dissimulée de l'iceberg sur la RGPP avec une stratégie purement financière, purement budgétaire, pour sortir des compétences d'Etat régaliennes, ou considérées comme telles, et ordonner les modalités de remplacement. Je précise que le 1 % finance actuellement l'Anru, pratiquement toute la politique de l'Anah en renouvellement urbain et, à partir de l'année prochaine, les logements sociaux. Il est important de comprendre qu'il y a eu là un déphasage complet des instruments de la politique d'Etat dans l'exercice régalien de cette politique.

Jean-Pierre Worms, Fonda

Le Fonda est une petite association avec une très grande ambition, celle de mettre en valeur l'engagement associatif. Un certain nombre de réseaux associatifs ont réagi immédiatement à la publication de la lettre des maires de Ville & Banlieue interpellant ceux qui ignorent les banlieues. Les populations des banlieues sont bien souvent considérées comme des populations à problèmes et nous voulions témoigner du dynamisme et des ressorts considérables d'engagement, d'énergie, de volonté, de désir de vivre autrement et mieux qui existent dans ces quartiers. Si l'on ne s'appuie pas sur les réseaux et sur les habitants qui travaillent avec eux, on perd une ressource pour faire aboutir les politiques de la ville.

Nous avons pris l'initiative d'organiser au printemps prochain des assises pour refonder la politique de la ville, à un moment où l'on risque de l'oublier un peu plus. Nous souhaiterions que ces assises regroupent les associations qui œuvrent dans les quartiers, les professionnels et les élus et que conjointement nous poussions un grand coup de gueule en espérant qu'il soit entendu par ceux qui seront à l'œuvre dans la construction d'une offre politique nouvelle.

Dominique Gillot

Au-delà du projet social pour accompagner le projet de reconstruction « hard », il y a un autre projet qu'il faut développer, c'est le projet transculturel. C'est un projet qui oblige à reconnaître les populations sur lesquelles s'applique la rénovation urbaine, à les remettre dans une situation dynamique, à leur donner la parole et, pour leur donner la parole, il faut d'abord connaître leur langage, leurs pratiques, leur patrimoine. Là, on est dans une démarche de rencontre positive qui permet de remettre les gens en mouvement dans la dignité d'eux-mêmes plutôt que toujours les considérer comme des problèmes.

En plus d'une capacité de redynamisation de la population, ces projets ont une valeur de développement durable, de développement économique. Ces petits événements de rencontre culturelle font apparaître des petits métiers et, du coup, on construit une société de la connaissance partagée sur ces quartiers, qui permet aux familles de sortir de la chape de béton qu'on leur a mise sur la tête parce qu'ils habitent dans un quartier stigmatisé.

Michel Cantal- Dupart

J'ai une position un peu particulière car je dois être un des seuls parmi vous à connaître la plupart de vos banlieues et de vos villes. Les choses évoluent terriblement lentement. J'étais présent le jour de la création de votre association et j'ai l'impression d'entendre une sorte de litanie. Depuis ce matin, il y a eu des propositions. J'ai entendu des gens dire que c'était un travail pluridisciplinaire, à savoir qu'il n'y a pas une solution et que c'est la rencontre d'un certain nombre de gens qui, réfléchissant comme on le fait aujourd'hui, arrivent à faire avancer les choses. Mais méfions-nous des positions plaintives ! Qu'est-ce que l'on fait maintenant et demain ? C'est la question.

Après avoir dit cela, je vais avoir une position plaintive... Je participe d'un organisme qui s'appelle le comité d'évaluation et de suivi de l'Anru, organisme composé de gens indépendants qui se permettent de dire librement ce qu'ils pensent. Les rapports annuels qu'il produit n'avaient auparavant pas grande importance mais ils en ont de plus en plus. Or ce comité est en passe de disparaître et de perdre son indépendance. Je vous demande de suivre ça de très près, cela va se faire dans les quinze jours.

Gilles Poux, maire de La Courneuve

Je partage ce qui a été dit sur le dynamisme des quartiers qui, hélas, ne bénéficient d'aucuns moyens pour avancer. Je suis profondément convaincu qu'il faut associer dès le départ les habitants aux opérations de rénovation urbaine. A La Courneuve, nous les avons par exemple intégrés dans les jurys décidant des projets. Mais le bilan social est désastreux dans les quartiers parce que les moyens dédiés à la politique de la ville sont insignifiants. Ces territoires sont discriminés. Selon les directives ministérielles de l'Education nationale, les écoles classées en ZEP sont les seules où l'on concède encore de la scolarisation pour les enfants de deux à trois ans. Pourtant, je n'ai scolarisé aucun enfant de moins de trois ans à la dernière rentrée scolaire parce que l'Education nationale n'a pas nommé d'enseignants ! Or on sait combien la socialisation des enfants est déterminante dans ces quartiers populaires. Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres. Il faut que l'on pousse un véritable coup de gueule ! On ne peut plus accepter que 20 % de la population française, c'est-à-dire la population des quartiers, continue à être traitée de façon inégalitaire.

Christian Girard, adjoint au maire de Saint-Denis

S'il y a une politique spécifique à mettre en place, c'est bien celle d'accès au droit commun et de lutte contre les discriminations. Dans la genèse de la loi pour l'égalité des chances de 2006, la lutte contre les discriminations a été supprimée, de même que le mot discriminations a disparu dans le discours public de l'Etat. C'est un sujet fondamental sur lequel il faudrait que l'on ait une prise de parole forte.

Jean-Paul Lebas

Un de nos soucis majeurs quand nous participons à des conduites de projet de renouvellement urbain c'est ce qui se passera après. A l'image de la politique de réhabilitation des bâtiments depuis trente ou quarante ans, on frappe un grand coup pendant quelques années, les choses retombent, cela ne change rien de fondamental dans les quartiers et l'on est obligé de recommencer vingt ans après. **Le message que nous souhaitons en tant que consultants porter ici est celui de la continuité de la gestion.** Il y a des pics d'investissement nécessaires mais il faut ensuite les gérer sur le plan du fonctionnement. Je voudrais lancer une idée à ce sujet-là : dans beaucoup de centres-villes anciens où le commerceériclite, un certain nombre de collectivités, à l'exemple des Anglais, ont mis en place des managers urbains. De la même façon, je pense que l'on pourrait envisager une structure de gestion temporaire qui accompagne les transformations générées par le PRU dans les quartiers sensibles.

Gilles Leproust

Puisque la question de l'après est abordée, une des questions est de savoir si nos villes auront les moyens de recruter ces hommes et ces femmes de qualité indispensables à nos projets aussi bien urbains que sociaux, sur la durée. Cela ne sera pas possible pour un grand nombre de nos collectivités.

Je pense que nos villes populaires, nos banlieues, ont droit au beau. A Allonnes, nous avons fait appel à Alexandre Chemetoff et je peux vous dire que cela nous a vraiment aidés à réfléchir à la ville de demain. Mais là aussi, la question des moyens se pose.

Jean Touzeau

Depuis deux ou trois années, nous vivons une période de crise qui s'est soldée sur le plan national par le statu quo. Sur les fondamentaux de la vie – l'emploi, la formation, l'insertion – les territoires les plus fragilisés ont vu leurs difficultés sociales s'accroître et la réponse a été le statu quo et la reconduction.

Sur le débat élus/professionnels et les questions d'ingénierie, je souligne une difficulté importante. Nous bâtissons la ville à dix, vingt ans et bien maîtriser l'environnement technique et technologique à l'horizon 2015-2020 est difficile. Nous avons besoin sur ces questions d'ingénierie d'avoir une vision plus claire sur ce demain, je pense entre autres aux TIC. C'est là que nous avons le plus de difficulté à mesurer et maîtriser les besoins à prendre en compte dans les projets que nous essayons de concrétiser aujourd'hui.

Comment articuler développement durable et politique de la ville ?

Stéphane Bugat

Nous allons, au-delà des paramètres évoqués ce matin, voir comment aujourd'hui vous avez, villes de banlieue, la nécessité et la capacité d'intégrer le facteur développement durable dans vos projets.

Marcel Belliot, comment les professionnels de la ville que sont les urbanistes intègrent-ils dans leurs pratiques ce facteur de développement durable ? Est-ce que c'est devenu une vraie composante ou est-ce que c'est encore un effet de mode ?

Marcel Belliot, délégué général de la FNAU (Fédération nationale des agences d'urbanisme)

Pour beaucoup, je l'ai entendu ici aussi, la politique de la ville est synonyme de politiques très locales, dans des quartiers avec une typologie de population particulière, grosso modo les classes populaires, voire les pauvres. C'est aussi une dynamique de construction de projets qui implique les habitants eux-mêmes. Comment dans ces quartiers, améliorer la vie quotidienne des gens avec eux ? On est dans une problématique locale, humaine et sensible.

Avec le développement durable, on est dans un autre registre. Bien que l'on s'occupe toujours de l'homme, à la limite, on s'occupe plutôt de la planète. Les gens ont tout à coup pris peur : et si l'on n'y arrivait pas ? Et si la Terre ne suffisait pas ? Et si l'on était tous condamnés, parce qu'on consomme trop, à ne plus continuer à vivre comme nous vivons ? Cette prise de conscience planétaire de ce qu'implique le respect des grands équilibres sur notre Terre est au cœur de ce que l'on peut appeler le développement durable.

On a ajouté à cet aspect environnementaliste, presque de survie, d'autres aspects : le développement économique, la cohésion sociale et la solidarité parce qu'un monde vivable était aussi un monde où les gens s'entendaient, où les gens vivaient convenablement du fruit de leur travail et s'enrichissaient progressivement.

Ce qui est intéressant quand on parle de politique de la ville c'est la relation entre ce côté local, ponctuel, quotidien de la vie des gens dans les quartiers difficiles, où quand on est pauvres ce n'est pas simple, et le fait qu'il y a une urgence, une exigence, la peur que notre planète finisse par se dissoudre et disparaître. Comment concilier ces deux approches ? C'est là qu'arrive l'urbaniste... Pour moi, c'est celui qui donne du sens à l'action publique en reliant les échelles, les acteurs et les politiques.

Les échelles, qu'est-ce que cela veut dire ? Un urbaniste ne va pas réfléchir sur un projet particulier en se demandant à quel endroit il va faire passer la route ou construire l'école. Si, il le fait, mais cela n'a de sens que s'il replace ça dans un cadre plus large qui prend en

compte la façon dont l'agglomération se développe, voire la région. L'articulation permanente entre projet ponctuel et projet global donne du sens à l'action publique.

L'espace urbain est géré, aménagé, dirigé, par de multiples acteurs – la ville, la commune, le département, la région, l'Etat – qui se partagent la même matière première et doivent inscrire sur le même espace leurs projets. Mettre ensemble ceux qui, à des titres différents, vont transformer l'espace et améliorer la vie des gens, contribue à l'efficacité de l'action publique. Dans le système compartimenté qui est le nôtre, ce n'est pas simple. Mettre autour de la table les partenaires est nécessaire, même quand on traite de questions aussi urgentes et quotidiennes que celles des politiques de la ville. Mais tout cela n'a de sens que si l'on se replace dans la durée, le long terme. L'action publique n'a d'efficacité que si elle s'appuie sur une mémoire, les actions passées, et se positionne par rapport à un ensemble d'actions que vont mener les autres acteurs sur le long terme en tenant compte de ce que seront demain les besoins des gens.

C'est de ce travail un peu compliqué que je viens de vous décrire, que naît l'utilité d'un urbaniste pour aider, accompagner et éclairer les pouvoirs publics. C'est ce que nous faisons dans nos agences d'urbanisme, à savoir être un outil de prospective, de partenariat et d'articulation des échelles. Je suis un peu loin des problèmes traités ce matin mais il est important de ne pas perdre de vue cela et d'assurer la continuité de l'action publique à toutes les échelles et dans toutes ses dimensions.

Nathalie Appéré, première adjointe au maire de Rennes, vice-présidente du CNV

Je voudrais insister sur les convergences entre politique de la ville et développement durable, à un triple niveau. D'abord une convergence d'objectifs, l'amélioration de la qualité de vie et la réduction des inégalités, qui se double d'une convergence d'impératifs. Dans ces deux politiques, on a la nécessité de prendre en compte des échelles différenciées d'action, d'intervention : le local et le global, pour ce qui concerne le développement durable ; pour la politique de la ville, c'est une interrogation permanente sur les échelons pertinents, depuis des politiques qui n'ont de sens qu'à l'échelle du quartier jusqu'à des politiques sur la ville, l'agglomération, la région, voire au niveau national pour ce qui concerne la solidarité et la manière de traiter les quartiers prioritaires à l'échelle d'une politique gouvernementale. Ce sont aussi des échelles de temps. Quand on pratique le développement social urbain, on agit pour le quotidien, pour le bien-être aujourd'hui, mais on agit aussi sur la ville pour les vingt ou cinquante ans à venir. Je ressens là encore ces mêmes impératifs dans la manière de conduire les deux politiques.

Je voudrais insister sur la méthodologie, bien entendu commune, qui doit s'appuyer sur un diagnostic et un projet intégré. Projet intégré qui mêle la question sociale, la question économique et la question environnementale, éléments d'un tout. Un projet de développement social qui ne serait pas assis sur ces trois piliers pêcherait par incomplétude. Il y a également le partenariat, indispensable pour mener à bien les projets, d'autant que les responsabilités sont aujourd'hui partagées. L'intervention municipale,

aussi volontariste soit-elle est vouée à l'échec sans un partenariat étroit à tous les échelons qui implique la participation des habitants et l'envie donnée à chacun d'être responsable de son quartier, de son territoire, et du développement que l'on y laisse.

Il y a des analogies de méthodologie évidentes, quand bien même la politique de la ville ignore encore trop la dimension environnementale comme un des piliers du développement durable. Quoi que... La politique de la ville fait du développement durable sans le dire, et réciproquement. Quoi de plus lié à la requalification urbaine que la problématique sociale de la précarité énergétique ? De même, quand on rénove des ensembles de bâti, on améliore la situation environnementale mais aussi la qualité de vie, la réduction des gaz à effet de serre, les charges pour les locataires.

Le désenclavement et de la densité sont aussi au cœur des projets de rénovation urbaine. A Rennes, nous avons cinq territoires en ZUS, desservis pour trois d'entre eux par la première ligne de métro, la seconde ligne desservira les deux autres à échéance de six ou sept ans. Qu'y a-t-il de plus fondamental que le transport en commun pour réduire la pratique de l'automobile, favoriser un accès de tous à la ville et travailler, encore conjointement, sur l'objectif social et environnemental ? Je pourrais prendre les clauses d'insertion comme lien entre l'économique, l'environnemental et le développement durable ou encore la gestion urbaine de proximité qui est un peu la quintessence méthodologique de ce que l'on peut faire dans un projet de développement social intégré où l'on met autour de la table les habitants, les collectivités, les services urbains, les bailleurs, pour travailler sur les pratiques quotidiennes des habitants (gestion des déchets, économies d'énergie, etc.).

Peut-être y a-t-il des similitudes qui s'ignorent mais ce qui compte, et là je prends ma casquette CNV, c'est la cohérence des projets. Il faut faire très attention en matière de développement durable aux modes ou aux gadgets environnementaux qui iraient à l'encontre du projet global. Exemple : on voit aujourd'hui fleurir des dispositifs hyper techniques et hyper technologiques pour maîtriser la consommation d'énergie. Ils sont sûrement extrêmement performants, sauf qu'ils tombent régulièrement en panne, qu'ils nécessitent des contrats de maintenance très onéreux, et entraînent une augmentation exponentielle des charges locatives... Attention donc à ne pas agiter un pilier plus qu'un autre et soyons vigilants sur la cohérence, la transversalité des projets qui doivent être pensés avec les habitants et en partenariat sur les territoires locaux.

Stéphane Bugat

Chantal Duchène, avez-vous, dans l'exercice de vos fonctions, le sentiment que la politique de la ville intègre de manière satisfaisante ce facteur de développement durable ?

Chantal Duchène, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine

Ce qui me frappe, c'est que l'on a tendance à réduire le développement durable aux seuls aspects environnementaux (HQE, BBC, etc.) en oubliant les autres piliers que sont le volet

social, le volet économique et le volet de la participation des habitants. La politique de la ville est elle réduite à la politique de développement urbain. J'ai envie de dire : développement durable et politique de la ville, même combat ! Arrêtons de saucissonner les approches, de les partialiser, ceci pour éviter d'avoir des politiques globales.

La plupart de nos villes de banlieue sont le parfait exemple d'une politique de développement non durable car elles ont été construites sans vision globale. Ce sont donc elles qui ont le plus besoin d'une approche de développement durable. Nos habitants sont ceux qui souffrent le plus des problèmes de nuisances sonores car ces villes ont été construites le long des autoroutes, des voies rapides, des voies de chemin de fer. Ce sont eux qui subissent les nuisances des équipements d'agglomération polluants comme les usines d'incinération, les usines d'assainissement, etc.

Nous savons qu'il faut agir sur nos bâtiments, réduire la précarité énergétique, agir sur les questions de mobilité, tout cela rentre dans le développement durable. Soyons un peu opportunistes ! Aujourd'hui, le développement durable est à la mode, faisons donc de nos villes les premiers laboratoires du développement durable avec tous ses piliers. Nous voulons des politiques globales avec de la qualité environnementale sur les bâtiments et sur les espaces publics qu'il convient d'entretenir quotidiennement pour qu'ils restent agréables. C'est selon moi comme cela que l'on peut articuler politique de développement durable et politique de la ville. Si Jean-Louis Borloo ne veut plus faire de politique de la ville mais des politiques de développement durable dans nos quartiers, on lui dit chiche !

Stéphane Bugat

Catherine Arenou, vous vous sentez en mesure de faire de votre commune un laboratoire du développement durable ?

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes

Je suis un peu comme Monsieur Jourdain, j'ai fait dans ma ville du développement durable sans le savoir parce que, pour moi, le développement durable c'est développer durablement mon territoire. Pas seulement la partie environnementale, écologique, c'est aussi permettre durablement que les enfants accèdent à une éducation de qualité, que les habitants accèdent à un emploi durable, c'est la vie durablement ensemble.

Au démarrage des projets Anru, il n'était pas question de développement durable, nous avons été obligés, dans les faits, de l'inscrire dans le détail. Je n'ai pas voulu que les urbanistes et les architectes aient la mainmise sur les espaces verts et les espaces publics car je voulais m'assurer que ces espaces puissent être entretenus durablement. C'est aussi cela le développement durable.

Stéphane Bugat

Marcel Belliot a dit que l'urbaniste conseille et c'est l' élu qui décide. Le développement durable c'est aussi une forme d'intelligence dans la manière de concevoir la ville, il faut que chacun prenne vraiment sa place.

Catherine Arenou

La commande politique précède la décision urbanistique. A Chanteloup – 70 % du territoire en ZUS avec du logement social très déqualifié –, nous avons eu deux grandes difficultés : nous refaisons de la voirie, des équipements publics, des résidentialisations mais comme les charges n'avaient pas été étudiées pour le logement social, elles étaient en permanence supérieures aux loyers. Nous avons dû nous attaquer à ce premier problème en obligeant l'Office HLM à s'en préoccuper. Ensuite, il y a eu la question du tri collectif pour laquelle nous avons dû trouver un moyen simple et proche, à savoir des bornes enterrées, pour que les poubelles ne soient plus jetées par les fenêtres. Nous avons fait pour cela un travail d'accompagnement de haut niveau avec des investissements très conséquents.

Dernière chose, la gestion urbaine de proximité, c'est-à-dire se donner des normes d'entretien applicables sur l'ensemble du territoire. Mais, pour des normes équivalentes, nous ne mettons pas les mêmes moyens en fonction des territoires. C'est à nous de définir les objectifs à atteindre et de voir comment on y arrive en mettant des moyens différents selon les territoires.

Débat avec la salle

Isabelle Foret-Pougnat, adjointe au maire de Bègles

Je crois que le développement durable propose beaucoup d'entrées. Nous avons essayé à Bègles de développer le thème de l'alimentation à partir du travail fait par la cuisine municipale et l'introduction progressive de la nourriture bio distribuée aux enfants et aux personnes âgées dans les foyers. Nous avons mis en place un atelier de qualité alimentaire dans lequel se réunissent régulièrement l'adjoint au maire, les représentants des parents d'élèves et les représentants des personnes âgées. Il y est expliqué notre démarche sur la nourriture bio, comment se procurer des aliments de bonne qualité directement chez les producteurs, les Amap, etc., de manière à rendre plus abordable cette qualité alimentaire dont bénéficient rarement les habitants des quartiers.

Nicole Guérin, conseillère municipale à Trélazé

La politique de la ville est liée aux financements que nous recevons, qui vont plutôt en diminuant. Quant au développement durable, notre gouvernement qui réduit les budgets dans beaucoup de domaines, nous fait comprendre qu'il faut moins gaspiller, et ce sera facile à faire puisqu'il y a de moins en moins de choses à mettre dans les assiettes. Comme

les budgets sont de plus en plus serrés, je pense que bon nombre de ménages utiliseront moins d'électricité, d'essence, etc.

De la salle

A Perpignan, nous avons réalisé que le quartier le plus performant sur le plan du développement durable était le quartier de Roudayre, un quartier au cœur de la ZUS, ce qui interroge tout le monde. Les gens sont développement durable par anti-gaspillage, et c'est une pratique qu'ils ont depuis très longtemps. A partir de ce constat, nous avons trouvé intéressant de populariser et d'observer la façon dont les gens de ce quartier font du développement durable sans le savoir, tout simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens du gaspillage.

Elisabeth Perrenot-Marque, maire adjointe à Septèmes-les-Vallons

Je partage ce qui a été dit par Catherine Arenou sur les espaces verts, d'autant que dans notre région l'entretien de ces espaces demande beaucoup d'eau. Nous nous orientons de plus en plus vers des plantations d'origine méditerranéenne, redensifions le centre-ville et privilégions surtout la préservation des zones périphériques naturelles comme le massif de l'Etoile en facilitant les accès à ce lieu qui devient un lieu de promenade et de pique-nique.

Concernant maintenant l'alimentation. Nous avons une cuisine centrale mais comme nous n'avons pas la chance d'avoir des producteurs dans la proximité, il est évident que nous n'allons pas faire venir des produits bio qui viennent de je ne sais où. Je suis plus favorable à l'agriculture raisonnée. Pour les collèges et les lycées, nous avons une convention avec la Chambre d'agriculture qui prend en charge une partie du surcoût. En revanche, les communes isolées n'ont pas cette possibilité. J'aimerais savoir si c'est un problème que vous rencontrez et quelle solution vous lui avez apportée. Il ne faut pas que le développement durable coûte plus cher et fasse consommer plus d'essence.

De la salle

Je vais être un peu dissonant par rapport à tout ce qui a été dit car je pense qu'il peut y avoir des contradictions entre développement durable et politique de la ville. On peut très bien développer du transport en commun sur une agglomération, à juste titre, pour être sur une logique de moins de voitures, mais pour les personnes qui ont sur certains territoires deux employeurs dans la même journée et qui démarrent à 3 heures du matin pour s'arrêter à 22 heures, c'est le cas des personnes qui font le ménage, c'est la triple peine. Je crois que l'on peut être sur une logique de développement durable sur un territoire d'agglomération mais il faut savoir comment cela vient s'imposer aux personnes qui ne peuvent pas gérer la politique que l'on va développer.

Stéphane Bugat

Catherine Arenou, j'ai le sentiment que quand on vous dit développement durable, vous répondez : gestion intelligente, écoute des habitants, ce qui est déjà une forme intéressante

de développement durable mais elle est assez loin des différentes échelles que nous proposait Marcel Belliot au début de son propos.

Catherine Arenou

Non, je ne crois pas. C'est simplement que nous travaillons au cœur du quotidien. Par exemple, nous avons orienté la DDU vers le culturel et l'alimentaire pour que les enfants des familles à faibles ressources puissent aller à l'école de musique, par exemple, et ne souffrent pas de carences alimentaires. Cela fait partie du développement durable et c'est de la politique de la ville, ou alors c'est que je ne connais pas bien les termes...

Chantal Duchène

Nous avons, nous aussi, les mains dans le cambouis. Nous allons du local au global et c'est comme ça que nous apportons notre pierre aux différentes échelles.

Je crois que le développement durable doit être désirable. Dire aux personnes qu'elles font du développement durable parce qu'elles sont pauvres, je ne suis pas sûre que cela soit très incitatif... En revanche, mettre en valeur les pratiques de ceux qui sont habituellement les victimes, je trouve ça intéressant. Je pense aux vides-greniers, aux composts en bas des immeubles, etc.

Concernant les transports, se pose la question des politiques intercommunales qui ne sont pas toujours adaptées à la réalité de nos villes. On oublie en effet que les habitants des banlieues travaillent souvent très tôt le matin, très tard le soir, le week-end, et que les transports ne sont pas adaptés à leurs horaires. Je crois que l'on peut trouver des solutions de transport public qui coûtent beaucoup moins cher que les super-transports en commun que l'on trouve dans nos centres-villes. Il faut pour cela une volonté de l'intercommunalité pour que ces problèmes soient pris en compte dans les politiques de déplacement.

Stéphane Bugat

Marcel Belliot, développement durable, développement désirable, vous reprenez cette formule ?

Marcel Belliot

Il ne faut pas, spécialement dans ces quartiers populaires, que le développement durable soit vécu comme une contrainte. C'est contraignant parce qu'il faut respecter un minimum de règles, mais l'on ne pourra faire passer le message que si cette ville durable est désirée. Le développement durable doit être présenté comme une chance, une opportunité et, à cet égard, le rôle des élus et de ceux qui les conseillent est fondamental. Il faut faire un travail de communication qui touche au fond, avec les bons arguments.

Il ne faut pas non plus que les « pauvres » soient systématiquement pénalisés. On parle de double peine, de triple peine. Il ne faut pas que les contraintes que l'on impose à l'ensemble de la société soient encore plus difficiles à supporter pour ceux qui n'ont pas

les moyens de les supporter. Il y a la nécessité d'accompagner, dans les quartiers, tout ce qui facilitera la conviction par ceux qui y habitent que c'est une bonne politique.

Nathalie Appéré

Certains propos tenus me rappellent un sketch de Djamel Debbouze où il dit que sa mère était la championne du développement durable puisqu'elle avait inventé le recyclage : chaque année à la rentrée, les plus petits enfants récupéraient les vêtements et le cartable des grands frères et des grandes sœurs... Je crois que pour rendre désirable et enviable le développement durable et pour partie déconstruire l'idéal consumériste qui habite aussi nos quartiers, nous avons besoin de redonner ce sens politique, cette envie. Cela passe forcément par l'implication, par l'explication, par l'expertise d'usage des habitants, par la capacité à les rendre fiers de ce qu'ils sont capables de faire au sein d'un projet transversal, global, cohérent et qui s'inscrit dans la durée car la participation passe par des échelles temporelles longues.

Ce projet doit intégrer les trois piliers du développement durable – l'économique, le social et l'environnemental – et se construire en partenariat. Je voudrais insister sur le rôle des élus locaux dans l'animation de ce partenariat, dire que, de mon point de vue, la décentralisation, ou du moins ce qu'il en reste, est une des garanties d'un développement durable sur des projets pensés démocratiquement à des échelles qui permettent véritablement d'agir, tout en ayant une approche globale.

Clôture des travaux

Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, président de la Communauté d'agglomération Clichy-Montfermeil, président de Ville & Banlieue

Je remercie à nouveau la ville de Trélazé et Marc Goua pour la chaleur de leur accueil. Merci à Stéphane Bugat d'avoir animé avec maîtrise et intelligence ces débats. Merci aux intervenants, nous avons vraiment dialogué tous ensemble, ce qui n'est pas toujours facile.

Je pense que nous nous souviendrons longtemps de cette journée. D'abord parce que nous avons bien travaillé, ce qui était l'objet initial et, de ce que j'ai entendu, tout le monde est ravi d'avoir travaillé sur des thèmes que nous connaissons bien, et d'avoir pu échanger. Ensuite, cela nous a donné l'occasion d'interpeller le Premier ministre en lançant une alerte qui a été largement reprise. Un certain nombre de journalistes m'ont dit que cela ne servait à rien, que nous étions déjà morts... Non, nous sommes bien vivants et nous l'avons montré aujourd'hui ! A très bientôt, et merci à tous d'avoir été là aujourd'hui.

*

*

*